



La commune en Image



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PAGES

| | |
|--|--------------|
| Message de M. le Syndic | 2 |
| Informations communales | 3-4 |
| Infos sur les déchets | 5-18 |
| Salle polyvalente - assainissement/agrandissement | 19-26 |
| Service de l'eau et respect des cours d'eau | 27-28 |
| Transports publics - horaires 2018 | 29 |
| Félicitations | 30 |
| Accueil Extrascolaire | 31 |
| Ecole | 32 |
| Personnes âgées / école maternelle | 33 |
| Ftth - NetPlus | 34 |
| FriTime 2017 | 35 |

**ADMINISTRATION
COMMUNALE**

*RTE DE
FÉTIGNY 22A
CP 56
1482 CUGY / FR*

TÉL.
026/660.16.92
FAX.
026/660.70.34

Le temps a de la peine à nous le rappeler, mais nous sommes bien en automne, et donc en période de budget. Cette étape est précédée d'une foule de séances et de réflexions sur le futur, et c'est tout simplement le point d'orgue du Conseil communal pour l'avenir de notre Commune sur bien quelques dossiers.

Vous avez été plus de 120 personnes à participer à la séance d'information du 15 novembre dernier, où l'on a pu vous informer sur le futur de notre salle polyvalente et de nos déchets.

La « Grande Salle » comme on l'appelle plus communément devrait subir un sérieux lifting après 45 ans de bons et loyaux services, la prochaine étape déterminante étant le vote du Conseil général pour un crédit d'investissement, le 13 décembre prochain.

Ce projet a été travaillé par une commission sur plus d'une année, et on peut vraiment dire qu'il est abouti. Il offrira une salle principale agrandie, une nouvelle administration communale qui pourra accueillir l'agence postale et des équipements de dernière génération.

Le chemin de Vesin se verra aussi élargi pour répondre au futur de la salle et à l'arrivée du CO.

En ce qui concerne les déchets, dès le 1^{er} février 2018, tous les citoyens de notre commune iront à la nouvelle déchetterie régionale de Sévaz, à l'instar de beaucoup de communes qui nous entourent. Une information détaillée se trouve à l'intérieur de ce journal, et sur notre site internet.

Toujours pour le futur, les citoyens du village de Cugy auront l'opportunité d'avoir la fibre optique dans chaque foyer. Un plus pour le développement de places de travail sur notre territoire ou pour le télétravail, bref pour l'attractivité de notre commune. Le Conseil communal a décidé de soutenir ce service 100% fribourgeois, car il est étroitement lié au canton.

Les propriétaires ont reçu un courrier dernièrement de FTTH, ceci pour le raccordement à la fibre. La condition pour que la fibre vienne à Cugy est que minimum 30% des ménages s'abonnent à NetplusFR. Vous trouverez à nouveau une information détaillée ci-après. N'hésitez pas à comparer avec votre abonnement actuel !

Pour les habitants de Vesin, nous travaillons d'arrache-pied pour que vous soyez aussi servis par cette technologie.

Conseiller communal est une activité bien remplie, ô combien intéressante, mais aussi très astreignante. Cette fonction, Marc Fontaine a dû la quitter pour raison de santé. Je tiens au nom de la commune à le remercier pour tout son engagement ces 6 dernières années.

Guido Flammer, premier des viennent-ensuite, a repris de suite ce dicastère vacant, et c'est avec enthousiasme que nous l'avons accueilli.

Le jeu des chaises musicales donne l'opportunité à Jacques Monnard de rejoindre à nouveau le

CONSEIL COMMUNAL

Suite à la démission de M. Marc Fontaine, pour des raisons de santé, nous vous informons que M. Guido Flammer a repris son dicastère, à savoir :

Social / déchets / ordures / agriculture / forêts

Homes

Personnes âgées – Jeunesse

Assurance maladie – Chômage

Service social – Tutelles – Curatelles

Ordures – Décharge – Déchetterie

Personnel déchetterie

Prévention et lutte contre les épizooties

Location des parchets communaux

Remaniement parcellaire

Protection de l'air, de l'environnement et de la nature

Relation gérant des cultures

Corporation forestière régionale

En ce qui concerne le Conseil Général, en remplacement de M. Guido Flammer, c'est M. Jacques Monnard qui a accepté de rejoindre les rangs du Conseil Général.

REFERENDUM

Suite au dépôt d'un référendum contre le règlement pour l'évacuation des eaux, la population de Cugy est convoquée aux urnes, le **dimanche 4 mars 2018.**

Le Conseil Communal invite la population à une séance d'information sur ce règlement qui aura lieu le **mercredi 7 février 2018 à 19.30 h. à la salle polyvalente.**

CARTES CFF

Suite à l'augmentation du prix d'achat des cartes journalières CFF, le conseil communal a décidé d'augmenter leur prix de vente à **Fr. 43.-** pour les personnes habitant la com-

Déchets

Dans sa séance du 27 septembre 2017, le Conseil Général a décidé que dès 2018, tous les déchets seront acheminés directement chez RG Récupération SA à Sévaz.

Par conséquent, la déchetterie de Vesin fermera ses portes le **31 janvier 2018** ainsi que la décharge de Cugy (Grange-des-Bois).

La déchetterie de Cugy, quant à elle, restera ouverte jusqu'au **31 mars 2018**.

Les compacteurs de Cugy et Vesin sont maintenus. La recharge des cartes pourra se faire au bureau communal ou directement chez RG Récupération SA. Elles sont valables pour les compacteurs de Cugy et Vesin, ainsi que chez RG Récupération SA et les communes voisines qui ont signé une convention avec RG Récupération SA.

Pour les personnes âgées qui n'ont pas de moyen de locomotion, pas de famille ou connaissance sur place, elles peuvent s'annoncer auprès de la commune qui trouvera une solution pour l'évacuation de leurs déchets.

Les cartes « compacteur » existantes restent en activité, mais doivent simplement être reprogrammées, ceci afin de pouvoir bénéficier à la fois de l'accès pour le dépôt des ordures ménagères (containers enterrés et compacteurs) et de l'accès à la déchetterie régionale.

Pour cela il suffit de passer à l'administration communale pour cette manipulation. La reprogrammation se fera à partir du **22 janvier 2018**.

Les compacteurs devront également être reprogrammés. Dès cet instant, les cartes non-reprogrammées n'ont plus accès.

Afin que la transition se passe au mieux, **le compacteur de Cugy sera reprogrammé le 22 janvier 2018** et permettra ainsi aux personnes passées à l'administration de déposer leurs poubelles.

Dès le **1er février 2018**, ces personnes pourront accéder à la déchetterie régionale ainsi qu'au compacteur qui s'y trouvera.

Le compacteur de Vesin reste disponible pour les citoyens qui n'ont pas encore reprogrammé leur carte, et ce jusqu'au 1er février 2018.

A la fin de la période de transition, le compacteur de Vesin sera également reprogrammé. Dès le 1er février 2018, l'accès aux compacteurs avec les cartes non reprogrammées ne sera plus possible.

De NOVEMBRE 2017
à JANVIER 2018

CUGY déchetterie

Ouvertures normales

Lundi 25.12.2017 → fermé

Lundi 01.01.2018 → fermé

VESIN déchetterie

Ouverture les

Mercredi 08.11.2017

Mercredi 22.11.2017

Mercredi 06.12.2017

Mercredi 20.12.2017

Mercredi 03.01.2018

Mercredi 17.01.2018

Mercredi 31.01.2018

**Heures d'ouverture
déchetteries :**
Cugy : lundi 17h30 à 19h00
samedi 10h00 à 12h00
Vesin : mercredi 18h30 à

et tous les samedis

CUGY décharge

Ouverture les

Samedi 11.11.2017

Samedi 25.11.2017

Samedi 09.12.2017

Samedi 23.12.2017

Samedi 06.01.2018


Samedi 20.01.2018

déchets encombrants

déchets encombrants

déchets encombrants

**Heures d'ouverture
décharge :**
Cugy : samedi 13h30 à 15h30



Selon les dernières analyses effectuées, voici les informations relatives à la qualité de l'eau destinée à la consommation :

| | Secteur Cugy | Secteur Vesin |
|---|--|--|
| 1. Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau | Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons présentés sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable | |
| 2. Dureté totale de l'eau | 15.0 ± 0.6 *fH | 16.0 ± 0.6 *fH |
| 3. Température de l'eau | Ecole primaire Cugy 14,7°C | Ecole primaire Vesin 13,9°C |

Pour d'autres informations, M. Yannick Bersier, conseiller communal responsable des eaux. Tél. 079 598 23 38

Pour ne pas polluer les cours d'eau, ne jetez rien dans les caniveaux...

Saviez-vous que ce que vous jetez dans le caniveau ou la grille de route finit généralement directement dans le cours d'eau le plus proche, causant des pollutions du milieu aquatique et une détérioration de l'écosystème ? Pour rappeler à la population fribourgeoise qu'il ne faut pas se débarrasser de déchets ou de liquides sur les chaussées et les places, des plaquettes informatives seront posées à proximité des grilles d'eau de pluie au fur et à mesure de la réfection des routes cantonales. La commune de Cugy va également poser des plaquettes dans les endroits stratégiques du village pour sensibiliser la population.

Les bouches ou grilles d'égout portent très mal leur nom. Leur appellation pourrait effectivement faire penser que ces éléments de voirie sont raccordés à des stations d'épuration. Ce n'est pourtant que rarement le cas. Les eaux sales et les petits déchets que l'on jette dans le caniveau, la bouche ou la grille de route finissent le plus souvent directement dans la rivière, avec pour conséquence la pollution de l'eau et des écosystèmes, pouvant occasionner la mort de poissons. Il en va de même pour les grilles qui se trouvent sur les places, autour de son immeuble ou de sa maison.

Le fait de jeter des déchets en tous genres dans les grilles de route mène souvent à des pollutions diffuses. Une étude a montré qu'un seul mégot contenait suffisamment de poison pour tuer la moitié des petits poissons mis dans un litre d'eau en seulement 96 heures. Il existe des polluants très toxiques pour la faune et la flore aquatique :

- > l'eau de Javel utilisée pour nettoyer les toits ou les terrasses ;
- > les produits de nettoyage utilisés par exemple pour laver sa voiture ou son vélo ;
- > les produits phytosanitaires ;
- > la peinture (attention à ne pas jeter l'eau dans une grille après avoir lavé ses pinces) ;
- > le ciment employé pour les petits ou grands travaux ;
- > le petit-lait.

Ne polluez pas nos eaux



Une campagne d'information a été menée dès 2013 par l'Association suisse des gardes-pêche. L'Etat de Fribourg, par son Service de l'environnement (SEn) et son Service des ponts et chaussées (SPC), veut poursuivre la sensibilisation et montrer l'exemple. Lors des travaux d'entretien des routes cantonales ou de la construction de nouvelles routes, le SPC posera des plaquettes informatives « Ne polluez pas nos eaux » dans le périmètre des surfaces bâties.

La commune de Cugy posera également des plaquettes sur les rues passantes, notamment sur le chemin de l'école.

Pour profiter de son jardin sans polluer les eaux

Chaque année, l'eau de Javel, les herbicides et les produits désinfectants pour les piscines causent des

de féliciter :

Les jeunes qui ont obtenu avec succès leur CFC ou diplôme durant l'année 2016 - 2017 et qui se sont présentés à la commune:

| | |
|------------------------------------|--|
| <i>Grandgirard Manon</i> | CFC d'employée de commerce |
| <i>Berger Julia</i> | Certificat de maturité gymnasiale |
| <i>Bersier Tania</i> | CFC de polydesigner 3D |
| <i>Pochon Antoine</i> | CFC de forestier-bûcheron |
| <i>Bersier Jonas</i> | CFC d'électricien de réseau |
| <i>Grandgirard Laetitia</i> | CFC d'employée de commerce avec maturité |
| <i>Duc Gaëtan</i> | CFC de forestier-bûcheron |
| <i>Grandgirard Léa</i> | Certificat de maturité gymnasiale |
| <i>Koller Malika</i> | CFC d'employée de commerce avec maturité |
| <i>Nobre Luciano</i> | CFC de dessinateur |
| <i>Corboz Simon</i> | CFC d'informaticien avec maturité |
| <i>Maendly Emilie</i> | Certificat de maturité gymnasiale |
| <i>Currat Mahault</i> | Certificat de maturité gymnasiale |
| <i>Wisler François</i> | Certificat de maturité professionnelle |
| <i>Marchon Alice</i> | CFC de boulangère-pâtissière-confiseuse |
| <i>Kaempf Marine</i> | CFC d'employée de commerce |
| <i>Sansonnens Annouk</i> | CFC d'agente d'exploitation |

Nous rappelons aux jeunes que sur présentation de leur CFC ou diplôme au bureau communal, la commune se fait un plaisir de leur remettre une petite attention.





Planning d'ouverture Année scolaire 2017-2018

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------|------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|--------------|---------------|-----------------------------------|
| Unité 1 | 08h00 - | OUVERT dès 06h45 | OUVERT dès 06h45 | FERME | FERME | OUVERT dès 06h45 |
| Unité 2 | 08h00 - 11h35 | FERME | FERME | FERME | FERME | FERME |
| Unité 3 | 11h35 - 13h30 | OUVERT | OUVERT | FERME | OUVERT | OUVERT |
| Unité 4 | 13h30 - 15h15 | FERME | FERME | FERME | FERME | FERME |
| Unité 5 | 15h15 - 17h00 | OUVERT | OUVERT | FERME | OUVERT | OUVERT |
| Unité 6 | 17h00- 17h30 | OUVERT | OUVERT | FERME | OUVERT | OUVERT |
| Unité 7 | 17h30 – 18h00 | OUVERT | OUVERT | FERME | OUVERT | OUVERT |

Nous sommes heureux de vous informer que les horaires de notre AES ont été complétés depuis la rentrée 2017 avec l'ouverture de l'unité 1 les lundis, mardis et vendredi dès 6h45.

Nous vous signalons qu'il reste des places disponibles. L'ouverture d'une nouvelle unité est possible dès l'inscription de 4 enfants ; ce planning d'ouverture peut donc être modifié en cours d'année.

C'est pourquoi si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfant(s) même de façon ponctuelle, nous vous encourageons à contacter **la Responsable, Mme Angélique Pereira do Lago (079/755.32.14)** qui vous renseignera sur les possibilités et la marche à suivre pour l'inscription (formulaires à disposition sur le site internet communal www.cugy-fr.ch).

Suite à l'annonce passée dans le dernier Lien, nous avons le plaisir de compter deux nouvelles auxiliaires pour l'AES afin de soutenir la Responsable : Mmes Dévote Kaëlin et Fabienne Zwahlen et nous leur souhaitons la cordiale bienvenue.



<http://cugy.friweb.ch>

Constitution du Conseil des Parents :

Dans le dernier Lien, nous avons fait un appel pour les parents intéressés à faire partie de ce conseil des parents pour l'école primaire de notre cercle scolaire Cugy-Vesin. 4 parents ont fait acte de candidature et nous avons le plaisir de vous informer que le conseil des Parents s'est constitué le 31 octobre 2017.

Les membres sont les suivants :

| | |
|----------------------------------|------------------|
| Présidente : | Decorges Jeanne |
| Vice-président : | Gendre Grégory |
| Secrétaire : | Dubey Nadia |
| Membre : | Jaquier Lyne |
| Représentante de la commune : | Currat Vanessa |
| Responsable d'établissement : | Kaehr Alexandre |
| Représentante des enseignantes : | Cuennet Isabelle |

Nous remercions chaleureusement les parents qui se sont engagés et souhaitons plein succès à ce conseil forum de discussion

Nous vous attendons à la buvette du foot pour venir partager un moment de convivialité, jouer aux cartes ou à des jeux de société, ainsi qu'au petit loto, les

Mercredi 13 décembre 17 à 12h00 avec le repas de midi, à la grande salle

Servi par les samaritaines aidées des helps. Inscription à la commune jusqu'au 7.12

Mercredi 10 janvier 18 à 14h00

Mercredi 14 février 18 à 14h00

Mercredi 14 mars 18 à 14h00

Mercredi 11 avril 18 à 14h00



Une participation de Fr. 5.- sera demandée par après-midi (gâteaux, thé...) et de 10.- pour le repas de décembre.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux, nous vous saluons cordialement

Une équipe de bénévoles

***Association des parents et amis
de la maternelle***



"Les Castors"

**Inscriptions
rentrée 2018-2019**

Année précédant l'entrée à l'école enfantine

- Enfants nés entre le 1^{er} août 2014 et le 31 juillet 2015
- Deux demi-jours par semaine
- Ecolage indicatif : Fr. 110.- par mois

Pour les plus petits dès 2 ans :

- Enfants nés entre le 1^{er} août 2015 et le 31 juillet 2016
- Un demi-jour par semaine
- Ecolage indicatif : Fr. 90.- par mois

Les documents relatifs aux inscriptions sont disponibles :

- sur Internet www.castorscugy.ch
- auprès de Emilie Saugy, responsable des inscriptions, tél. 076 582 04 85 ou par e-mail castorscugy@hotmail.com

Suite à la séance d'information du mercredi 25 octobre 2017 donnée par les sociétés ftth-fr et NetPlus, vous avez récemment reçu un courrier vous expliquant les différentes démarches afin que la fibre optique soit installée à Cugy courant 2018.

Faites-y bon accueil, car sans un intérêt de 30% des ménages pour ftth-fr/NetPlus, ce projet serait repoussé.

Le raccordement à votre immeuble/maison sera **gratuit** pour autant que vous y répondez **positivement dans les délais demandés**; en cas de décision ultérieure, les frais seraient alors à votre charge.

En fonction du retour obtenu sur les abonnements NetPlus, la société ftth-fr prendra la décision dans le courant du premier trimestre 2018 d'installer ou non la fibre optique à Cugy.

Nous vous remercions de lire attentivement les informations que vous recevrez car l'installation de la fibre optique dans notre Commune serait un avantage pour tous et notamment :

- accroissement de valeur de votre propriété
- transmission des données hyperrapide
- infrastructure de communication dernier cri, en phase avec le futur
- télévision en haute définition (HDTV) sur plusieurs appareils simultanément
- navigation hyperrapide sur Internet
- télétravail : à la maison, vous travaillez aussi vite qu'au bureau



Activité « ski nautique »

Activité « ski nautique »



Activité « burner Games »

- Différents dossiers enquêtes publiques et restrictions
- Différentes visites de la commission d'aménagement
- Participation à une séance d'information sur la protection et gestion
- Séance pour la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux de la commune (PGEE)
- Elaboration de divers règlements communaux : eau potable - épuration des eaux - chiens
- Elaboration d'une convention pour l'organisation du 1er août
- Séances de la commission de naturalisation
- Elaboration du programme FriTime
- Participation à différentes assemblées des sociétés locales et manifestations
- Participation à différentes assemblées régionales
- Différentes consultations projets et avant-projet de loi – prises de position
- Adaptation de la convention relative aux services auxiliaires
- Participation à la remise de l'étendard de l'escadrille de Payerne
- Participation aux 50 ans de formation professionnelle de la base aérienne de Payerne
- Traitement et séances de conciliation concernant la construction du chemin du Bochat
- Inauguration du centre de formation des pompiers à Châtillon
- Travaux de réfection d'un tronçon de la route de La Léchère à Vesin
- Participation au rallye de jeunesse à Cugy
- Mise en place de la commission loisirs-écoles ainsi que du conseil des parents
- Séances de la commission loisirs-écoles et du conseil des parents
- C.S.P.I. séances de la commission intercommunale
- Séances de travail avec le bureau de la commission de bâtisse du CO pour le projet à Cugy
- Visite à M. Gérard Gagnaux pour ses 90 ans
- Etude et réactualisation du portefeuille d'assurances de la commune
- Préparation de la planification financière
- Traitement d'un référendum communal
- Séance d'information sur la venue de la fibre optique à Cugy

Procédures ordinaires

| | |
|-----------------------|---|
| Groupe E Celsius SA | extension du gaz naturel basse pression |
| Grandgirard Rodolphe | porcherie d'engraissement |
| Pillonel Georges | création d'un appartement dans les combles, installation d'une PAC à sonde géothermique |
| Bersier Fabrice Vesin | a) démolition du hangar no 5a et de la serre agricole de Cugy b) prolongement du hangar 59b avec hangar démonté c) déplacement de la serre 39n et prolongement du hangar 39c avec hangar démonté d) remise en place de la serre 39n et de la serre agricole e) projet pilote cantonal d'une zone de traitement d'effluents phytosanitaires f) dérogation distance à la route communale |

Procédures simplifiées

| | |
|-------------------------------------|--|
| Guzzo Davide | mur de soutènement |
| Andrist Delphine | pompe à chaleur air-eau |
| Veth François | changement du système de chauffage |
| Seferaj Kujtim et Lulzim | pompe à chaleur air-eau |
| Lorette Christophe | abri pour voiture, toit de la terrasse, abri pour ruches |
| Vésy Christophe | piscine |
| Bersier Nathalie et Chappuis Pascal | mur de soutènement avec dérogation aux limites |
| Chappuis Pascal | palissade en remplacement de la haie |
| Pythoud René et Gilberte | pavillon de jardin et clapier à lapins |
| Darx Michel et Anecita | construction d'une serre |
| Bersier Nathalie | fermeture de l'escalier extérieur |
| Perriard Jean-David | pompe à chaleur air-eau combinée avec une chaudière à mazout existante |
| Kälin Stefan | pose d'un abri télescopique pour la piscine (démontable, mobile, non chauffé) |
| Bersier Claude, Route de Bussy | remplacement du store actuel par une pergola bioclimatique sur la terrasse existante |

